

# ACTUS AFFELNET-LYCÉE & SERVICE EN LIGNE AFFECTATION

DRAIO Site de Versailles – JUIN 2026 – ACTUS n°5

## CONTRÔLES A EFFECTUER

- Liste des élèves en non-conformité vœux / DO : **AFFELNET-LYCÉE > Saisie des vœux > Liste des élèves en non-conformité vœux / décisions d'orientation.**
- Liste des élèves dont la saisie est incomplète : **AFFELNET-LYCÉE > Saisie des vœux > Liste des élèves dont la saisie est incomplète.**
- Les vœux de 2nde GT à capacités contraintes (Arts, Euro, LV3) **ne sont pas DÉROGATOIRES, merci de bien vouloir supprimer les dérogations saisies dans Affelnet-Lycée.**
- Toutes les candidatures **du palier 3<sup>e</sup>** nécessitent que soient renseignées les évaluations, après intégration du LSU. Les notes du **palier 2<sup>nde</sup>** doivent être complétées manuellement.

## SAISIE DES VŒUX COMPLÉMENTAIRES EN VOIE PROFESSIONNELLE

**Jusqu'au jeudi 18 juin 2026, 12h00.**

La liste des élèves de votre établissement non assurés d'une affectation en voie professionnelle est disponible dans le menu :

**AFFELNET-LYCÉE > Saisie des vœux > Résultats provisoires > Liste des élèves.**

La liste des places disponibles est disponible dans le menu :

**AFFELNET-LYCÉE > Saisie des vœux > Résultats provisoires > Places disponibles**

Cf. Guide technique de saisie en page 29.

Sont concernés :

- les élèves de 3<sup>e</sup> sollicitant la voie pro,
- les élèves de 2<sup>de</sup> professionnelle famille de métiers candidats à une 1<sup>re</sup> professionnelle famille de métiers.

CLG-LGT  
LP-LPO

## EN BREF

**AFFLYC : Fermeture** de l'application **vendredi 12 juin 2026, 17h00** / **Ouverture** de l'application **lundi 15 juin 2026, 9h00**

Mise à disposition des fonctionnalités « Validation CE » et « Consignes » : **lundi 15 juin 2026, 9h00**

**Fermeture définitive** de l'application : **jeudi 18 juin 2026, 12h00**

**ACTUS n°6** : 25 juin 2026

## ALERTES

- Les **décisions d'orientation** basculent du Service en Ligne vers AFFELNET-LYCÉE, dès validation de la famille dans le service en ligne. Possibilité aussi de les saisir manuellement.
- Les **adresses à traiter** : Correctifs à effectuer pour les adresses non valides : **AFFELNET-LYCÉE > Saisie des vœux > Adresses à traiter** permettant l'édition correcte de la notification d'affectation.  
Si cette action n'est pas réalisée, l'impression des notifications d'affectation pour les lycées ne pourra pas être effectuée.

CLG-LGT  
LP-LPO

## ACTIONS A REALISER

- Suite aux résultats des **commissions d'appel de 3<sup>e</sup>**, il vous revient d'effectuer les modifications des élèves concernés : **changement du (des) vœu(x) en cohérence avec la DO après appel.**
- Mise à disposition de la fonctionnalité « **Validation CE** » dans AFFELNET-LYCÉE.  
Elle vous permet de vérifier que l'ensemble de vos saisies sont complètes. Son utilisation est **primordiale** pour le bon fonctionnement d'AFFELNET 1. Nous vous remercions de bien vouloir l'utiliser lorsque vous pensez avoir terminé l'ensemble des contrôles et opérations de saisies de vos élèves.
- Renseigner les **Consignes CE** (Origine et Accueil)  
Chaque établissement d'accueil doit indiquer dans les consignes du CE d'accueil le délai maximal d'inscription dans son établissement. Il est nécessaire de les valider pour pouvoir accéder au sous-menu **Diffusion des résultats > Éditions des notifications.**  
Merci de bien vérifier que ces consignes ont été actualisées pour la RS 2026. Si des consignes existent, il est nécessaire de les valider pour pouvoir accéder au sous-menu : **Diffusion des résultats > Éditions des notifications.**